Informations de base

1994/0278(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Certification des animaux et des produits animaux Abrogation 2013/0140(COD) **Subject** 3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire 4.20.05 Législation et police sanitaire	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AGRI Agriculture et développement rural		

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
ENVI Environnement, santé publique et protection des consommateurs		

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Agriculture et pêche	1980	1996-12-17

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
05/12/1994	Publication de la proposition législative	COM(1994)0561	Résumé
01/02/1995	Vote en commission		Résumé
13/02/1995	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
17/12/1996	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
17/12/1996	Fin de la procédure au Parlement		
16/01/1997	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1994/0278(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Modifications et abrogations	Abrogation 2013/0140(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 52-p1 Traité CE (avant Amsterdam) E 043
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AGRI/4/06405

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0065/1995 JO C 056 06.03.1995, p. 0158-0165	17/02/1995	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1994)0561 JO C 373 29.12.1994, p. 0016	05/12/1994	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Directive 1996/0093
JO L 013 16.01.1997, p. 0028 Résumé

Certification des animaux et des produits animaux

1994/0278(CNS) - 17/02/1995 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé la proposition de la Commission (procédure sans rapport).

Certification des animaux et des produits animaux

1994/0278(CNS) - 17/12/1996 - Acte final

OBJECTIF : garantir un fonctionnement harmonieux du marché intérieur des animaux vivants et des produits animaux, par l'établissement de règles communes en matière de certification. MESURE DE LA COMMUNAUTE : Directive 96/93/CE du Conseil concernant la certification des animaux et des produits animaux. CONTENU : des règles sont arrêtées concernant le respect de leurs obligations par les certificateurs et par les autorités compétentes, afin de garantir une certification exacte et fiable. Les autorités compétentes effectuent des enquêtes ou contrôles et prennent des mesures appropriées pour sanctionner tout cas de certification fausse ou trompeuse porté à leur attention et pour empêcher toute nouvelle certification mensongère. ECHEANCE FIXEE POUR LA TRANSPOSITION : 01/01/1998

Certification des animaux et des produits animaux

1994/0278(CNS) - 05/12/1994 - Document de base législatif

Le règlement proposé vise à grantir une certification exacte et fiable afin de sauvegarder la santé publique et animale ainsi que le bien être des animaux, et partant, le fonctionnement du marché commun des animaux vivants et des produits animaux. le règlement s'applique à toutes les certifications exigées par la législation vétérinaire communautaire et établit des règles concernant le respect de leurs obligations par les certificateurs et par les autorités compétentes. Il y a notamment lieu d'infliger des sanctions appropriées en cas de certification trompeuse ou mensongère et d'arrêter des mesures pour empêcher toute nouvelle certification mensongère.